

Article 30 du Règlement

Il est temps maintenant de renoncer aux généralités sonores qui font l'accord de tous, au profit de mesures précises tendant à renforcer le système multilatéral.

J'invite mes collègues à relire le discours prononcé en septembre par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen), parce qu'il est de très bon conseil. C'est presque comme s'il avait eu la prémonition que quelque chose de grave allait se passer bientôt. Nous attendions tous quelque chose pour bientôt en Amérique centrale, mais pas dans les Caraïbes. Il recommandait ce que suit:

... le Conseil devrait se réunir de façon informelle pour détourner les crises éventuelles, en examinant les querelles naissantes en séance à huis clos avec le secrétaire général.

... il faudrait au secrétaire général plus de personnel et de ressources pour un emploi plus efficace de ses «bons offices» dans la résolution des conflits.

Voilà le nœud du problème. Il y a un grave problème en Amérique centrale. Nous en avons un nouveau dans les Caraïbes, mais personne ne s'est tourné vers le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la raison, je pense, que nous lui refusons les ressources nécessaires pour jouer le rôle qu'il faudrait. Comme nous le savons tous, il n'est pas intervenu dans la crise des îles Falkland, alors qu'il l'aurait fallu. Mais, bien sûr, avec les moyens limités dont il dispose, ce n'était pas possible. J'espère quand même que dans le proche avenir, les pays membres de l'ONU voudront bien prendre son conseil au sérieux et permettre au secrétaire général d'avoir plus de ressources et de personnel, pour l'aider à user de ses bons offices pour le maintien de la paix, et le rétablissement de la paix partout et chaque fois que c'est nécessaire.

Le large éventail de pays qui ont critiqué l'invasion fait voir que ces critiques ne sont pas d'ordre idéologique, mais qu'elles viennent de tous les côtés. Elle se fonde sur un principe plus fondamental, le respect de l'ordre public international. On prétend que l'invasion a été exécutée afin de sauver des vies, alors qu'en fait, il y a eu des pertes de vie. Je me suis inquiété du sort des Canadiens non pas après le meurtre de Maurice Bishop, mais quand j'ai appris qu'une invasion avait été menée par des troupes américaines.

On a prétendu que le but de l'invasion était de rétablir la paix, alors qu'en fait, elle a engendré la violence et semé la terreur. Finalement, on a prétendu que l'invasion vise à rétablir la démocratie à la Grenade.

De même, quand l'Argentine a envahi les îles Falkland, elle l'a fait au nom d'une cause sacrée, la réunion de l'île à la mère patrie. Quelle était la position de la Chambre à ce moment-là? Nous avons affirmé, monsieur le Président, que quelles que fussent les prétentions de l'Argentine, l'invasion était un moyen inacceptable d'atteindre cet objectif. Une fois qu'on utilise l'invasion pour parvenir à ses fins, on y recourt ensuite à tout propos. Puis, c'est le chaos dans le pays, et les puissants oppriment les faibles sans défense.

La Grande-Bretagne l'a compris dans le cas des îles Falkland, comme elle le comprend dans le cas de la Grenade. Le gouvernement canadien l'a compris dans le cas des îles Falkland et il le comprend, bien sûr, dans le cas de la Grenade.

[Français]

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre! Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Cependant, il pourrait continuer s'il obtenait le consentement unanime de la Chambre.

[Traduction]

La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député termine son intervention?

Des voix: D'accord.

M. Dupras: Merci, monsieur le Président.

Un des aspects les plus troublants de cette invasion, c'est de voir une grande puissance, une des pays les plus puissants du monde, envahir un des plus petits, ce qui provoque une vague de crainte dans bien des petits pays du monde, surtout dans ceux qui sont situés à proximité de très grands pays. Je peux le dire d'après les conversations que j'ai eues depuis quelques jours avec les membres du gouvernement du Nicaragua. Ainsi, le Nicaragua est fermement convaincu que l'invasion de la Grenade est le prélude à ce qui peut arriver par la suite.

On craint non seulement l'occupation du pays par une armée ennemie mais aussi le terrorisme économique qui détruit les récoltes, les édifices et les routes. Ce sont des actes que le Canada a toujours condamnés lorsqu'ils étaient commis par des forces terroristes et par des insurgés. Il faut les condamner également lorsqu'ils sont perpétrés par une grande puissance.

Pendant ce débat, il ne faut pas se contenter de se demander pourquoi cette invasion s'est produite, mais il faut essayer de trouver une solution au problème. Pour ma part, je suis persuadé que le Canada, dans le contexte du Commonwealth, a une contribution importante à faire. Différentes parties ont proposé d'établir une force de maintien de la paix composée peut-être d'Indiens et d'un état américain, la Zambie peut-être, ou d'autres pays d'Afrique; le Canada pourrait offrir les moyens de permettre aux troupes des envahisseurs de se retirer. Tous les partis représentés à la Chambre devraient faire fi de leurs divergences d'opinions sur cette invasion et se serrer les coudes pour appuyer une initiative pratique, susceptible de résoudre le problème, ce qui pourrait se faire sous les auspices du secrétaire du Commonwealth.

Enfin, je le répète, l'invasion de petits pays par des grandes puissances nous incite à nous demander où est l'ordre public international. A mon avis, les puissances moyennes, qu'elles appartiennent ou non au Commonwealth, doivent jouer un rôle beaucoup plus actif et dynamique dans les affaires internationales qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici. A mon avis, cela vaut pour les relations Nord-Sud comme pour les relations Est-Ouest. J'espère que la Grenade sera un des premiers endroits où la stratégie d'une puissance moyenne pourra exercer son influence.

• (2320)

[Français]

De plus, j'espère, monsieur le Président, que les recommandations qu'a formulées le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 27 septembre dernier, seront prises en très sérieuse considération afin de doter le secrétaire général des Nations Unies de ressources, d'instruments et de personnel en vue d'intervenir lui-même pour maintenir la paix où cela est nécessaire et pour éviter le pire lorsque cela est possible. Je suis convaincu que tous les députés seraient d'accord pour que des sommes d'argent supplémentaires et des ressources soient fournies au secrétaire général des Nations Unies pour qu'il puisse jouer vraiment son rôle de gardien de la paix.